

LA CROIX SAINT-OUEN

Un Auchan «très vert»

L'hypermarché, ouvert depuis octobre, mise sur les énergies renouvelables. Aux côtés des éoliennes du parking, le gérant Marcel Verfaillie a parié sur une centrale solaire installée sur le toit.

Pas des panneaux photovoltaïques, mais une membrane souple. La centrale solaire, aménagée sur le toit de l'hypermarché Auchan, n'a rien de spectaculaire. Elle est pourtant à ce jour la plus grosse installation du genre en Picardie.

Quelque 3 000 m² de cellules photovoltaïques devraient produire 184 kWc (crête d'électricité, c'est-à-dire en plein soleil), soit près de 144 MWh par an. «C'est la prévision faite dans le dossier commercial, mais on espère une production supérieure de 10%», confie Franc Raffali, gérant de la société Sys e.n.r. qui s'est chargée du raccordement électrique.

Ces cellules intégrées au revêtement bitumineux transforment un poste de coût (l'étanchéité des 11 000 m² de toiture du magasin) en un poste de recettes, observe Jean Damian, de Solardis, la société qui commercialise ce produit. Car l'énergie ainsi créée est revendue à EDF à 0,60 centime le kWh en 2009, soit cinq fois plus cher que le prix du kWh vendu par EDF.

«J'encourage les chefs d'entreprise à en faire autant»

«Ma motivation : un calcul économique, confirme sans ambages Marcel Verfaillie, le gérant d'Auchan. L'investissement, que j'estime à 980 000 €, devrait être amorti d'ici douze à quatorze ans. EDF s'étant engagé à acheter l'électricité pendant vingt ans, la centrale devrait nous faire gagner de l'argent.» Coût de la maintenance et des frais financiers compris.

«J'encourage les chefs d'entreprise à en faire autant. Même si depuis le 1^{er} janvier, le prix d'achat de l'électricité a baissé, les produits en se généralisant vont eux aussi baisser», argumente l'entrepreneur. Un Marcel Verfaillie qui affiche son «esprit vert» avec d'autres installations : l'éclairage des parkings grâce à des mats hybrides (éolien et solaire), le chauffe-eau thermique, la sobriété de la consommation d'énergie dans le magasin...

MARIELLE MARTINEZ



Marcel Verfaillie s'est mis au vert par «calcul économique», et parce que «c'est bon pour l'image de marque».

Une pétition en faveur de la galerie marchande

Marcel Verfaillie qui souhaite ouvrir une galerie marchande a vu sa demande rejetée en novembre dernier. «C'est politique», grommelle le gérant, qui constate que les élus sont hypermajoritaires désormais au sein de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Oise. «Je ne me suis jamais engagé à ne pas créer de galerie marchande, mais seulement à ne pas

l'ouvrir en même temps que le magasin.» Et de réfuter l'autre argument qui lui est opposé : «Il faudrait que j'attende que des habitants s'installent derrière (ndlr : dans le quartier des Jardins). Mais selon les études de marché, il manque des magasins de vêtements, de décoration...»

Aussi le gérant a-t-il déposé le 18 janvier un recours devant la commission nationale de l'activité commerciale. En attendant, il a lancé

une pétition auprès de ses clients, mettant en avant la création d'emplois.

«Ce sont autant d'emplois qui seraient détruits dans le centre-ville de La Croix», dénonce de son côté Jean Desessart, le maire de la commune. M. Verfaillie veut installer un fleuriste, un opticien... Des commerces qui existent déjà. Il va nous pourrir le centre-ville. Je ne suis pas favorable à cette galerie.»